

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LIGUE – LGF

Date : 03 janvier 2026

Lieu : Salle Equation Immeuble Oklahoma Jarry

Heure de convocation : 09h00 en présentiel

Présidence : Monsieur MAQUIABA Philippe

Secrétariat de séance : FLEREAU Teddy

Présents :

Philippe MAQUIABA ; Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Teddy FLEREAU, Armelle ALLAMELLE, Thierry COLOMBO, Eric NESTAR, Corinne CAZACO BIVOUAC, Ulrich DELABARTHE, Yohann SELBONNE, Jean-François VLAJ, Isabelle SAINT-VAL, Philippe TOURRAINE, Thomas GRAVA, Cynthia GONZAGUE, Kenny DESBOIS, Jean-Yves VADIMON, Yvelle IBENE

Excusé : Elain ELIE

Absent : Jean-Charles ALCOOL, Saïna SAPOTILLE

Ouverture de la séance à 9h15

Le Président ouvre la séance en constatant que le quorum est atteint avec 17 présents sur 20 membres, il remercie les cooptés de leur présence pour cette première convocation officielle.

Le Président adresse ses vœux aux membres du Conseil pour l'année 2026.

Il rappelle le contexte institutionnel exigeant dans lequel s'inscrit la mandature et souligne la nécessité d'un engagement collectif, rigoureux et responsable pour relever les défis à venir.

Il présente l'absence excusée de l'administrateur provisoire, il précise que le Directeur de la Ligue et le Directeur Technique Régional sont actuellement en congés.

Il rappelle l'ordre du jour initial qui porte sur les points suivants :

- 1/ Présentation Organigramme du CDL + Mission + Bureau
- 2/ Validation Mise à jour du règlement intérieur LGF
- 3/ Validation du nouveau président de la commission des sélections suite démission
- 4/ Validation du Conseil des sages
- 5/ Validation ordre du jour AG
- 6/ Point sur les rencontres clubs
- 7/ Point sur le dossier GWADACOM
- 8/ Questions et informations diverses

Modification proposée

Ajout d'un point spécifique relatif à la sélection de Guadeloupe – Gwada Boys, intégré avant les questions diverses.

Décision

→ L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité des 17 membres présents.

I. PRÉSENTATION ORGANIGRAMME DU CDL - MISSIONS MEMBRES - BUREAU (cf Pièce annexé)

Le Président présente l'organigramme du Conseil de Ligue pour la mandature en cours, incluant :

Le Président

Les Vice-présidents

Le Trésorier général et les trésoriers adjoints

Le Secrétaire général et les secrétaires généraux adjoints

Les membres du Conseil de Ligue

Éléments de clarification

Le Président précise que :

Les vice-présidents sont désignés en fonction de domaines de compétences spécifiques, sans hiérarchie interne autre que celle expressément prévue pour le fonctionnement du Bureau.

L'absence de numérotation généralisée des vice-présidences vise à garantir une égalité fonctionnelle entre les secteurs stratégiques.

La désignation d'un 1er et d'un 2e vice-président répond à la fois aux exigences réglementaires et à la structuration du Bureau de Ligue.

Un échange a lieu sur la lisibilité institutionnelle de cette organisation. Les explications apportées permettent de lever toute ambiguïté.

Décision

→ L'organigramme et la répartition des missions sont adoptés à l'unanimité des 17 membres présents.

RÉINSTALLATION ET VALIDATION DU BUREAU DE LIGUE

Le Président rappelle que le Bureau de Ligue avait été supprimé lors d'une précédente mandature et expose la nécessité de sa réinstallation afin de :

Renforcer la coordination exécutive,

Fluidifier la prise de décision,

Assurer un meilleur suivi des orientations du Conseil de Ligue.

Composition du Bureau

Le Bureau est composé des membres suivants expressément désignés : Président, du 1er et 2ème vice-présidents désignés, du Trésorier général et son adjoint, du Secrétaire général et son adjoint.

Précisions réglementaires

Le Bureau agit dans le cadre des délégations accordées par le Conseil de Ligue.

Sa réintégration dans les statuts sera soumise à validation lors de la prochaine Assemblée Générale, afin de lever toute incohérence normative.

Décision

→ La réinstallation du Bureau de Ligue est adoptée à l'unanimité des 17 membres présents.

II. MISE À JOUR DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Conseil procède à un examen détaillé du règlement intérieur en vigueur, adopté en 2022.

Objectifs poursuivis

Mise en conformité avec les statuts de la LGF et les règlements de la FFF,

Clarification des rôles du Conseil de Ligue, du Bureau et des commissions,

Sécurisation des procédures de vote, de quorum et de prévention des conflits d'intérêts,

Modernisation des modalités de fonctionnement (convocations, réunions, procès-verbaux),

Suppression des dispositions obsolètes.

Il est décidé que la mise à jour fera l'objet d'un travail ligne par ligne, garantissant une parfaite compréhension des règles par l'ensemble des membres.

Décision

- Le principe de la mise à jour du règlement intérieur est validé.
- Le texte finalisé sera soumis lors du cdl pour la validation de l'assemblée générale.

GOUVERNANCE DES COMMISSIONS RÉGIONALES

Le Conseil confirme le principe de désignation d'un représentant du Conseil de Ligue au sein des commissions régionales, sans droit de vote.

Rôle du représentant

Coordination et liaison institutionnelle,

Information du Conseil de Ligue,

Prévention des dérives et respect des orientations.

Exceptions réglementaires

Aucun représentant du Conseil de Ligue ne siège au sein :

de la Commission Régionale de Discipline,

de la Commission Régionale d'Appel,

de la Commission Régionale de Contrôle des Clubs,

des commissions électorales.

- Cadre validé et acté.

III. VALIDATION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA COMMISSION DES SÉLECTIONS SUITE DEMISSION

Suite à une démission, le Président propose la nomination d'un nouveau Président de la Commission des Sélections.

Décision reportée puisque absence de confirmation du candidat pressenti.

➡ Report de la nomination validée à l'unanimité des 17 membres présents

IV. CONSEIL DES SAGES

Le Conseil valide la composition et le rôle consultatif du Conseil des Sages, organe chargé d'apporter un éclairage institutionnel et éthique sur les sujets sensibles, et réflexion engagée sur une éventuelle fusion avec la commission éthique et déontologie qui n'a jamais été mis en place.

V VALIDATION ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Conseil valide :

Que l'ordre du jour définitif de la prochaine Assemblée Générale se fera au prochain Conseil de Ligue. A date nous n'avons pas de retour du commissaire aux comptes pour assurer une mise à disposition des documents comptables pour le 15 janvier.

Les seuls points sûrs hors le point demande de révocation sont la présentation des évolutions statutaires et réglementaires intérieures notamment relatives au Bureau de Ligue et le vote des 6 cooptations.

VI POINT SUR LES RENCONTRES AVEC LES CLUBS

Le planning des rencontres validé par le Conseil de Ligue est le suivant :

A METTRE À VOS AGENDAS

➡ samedi 10 janvier 9h30: Rencontre des Clubs Sud Basse-Terre (Bouillante → Capesterre-Belle-Eau) à la Gauloise Basse-Terre

➡ samedi 17 janvier : Rencontre des Clubs Nord Basse-Terre (Goyave → Pointe-Noire) au Sporting Calvaire Baie-Mahault*

➡ dimanche 18 janvier : Rencontre des Clubs de Marie-Galante au local de la DMGF*

➡ samedi 24 janvier : Rencontre des Clubs Grande-Terre Nord & Sud (Sainte-Anne → Anse-Bertrand) à l'Étoile de Morne à l'eau*

➡ Samedi 31 janvier : Rencontre des Clubs du Centre (Gosier → Abymes/PàP) au Sirocco Les Abymes*

*= lieu et date à confirmer

LIGUE GUADELOUPÉENNE DE FOOTBALL

Le contenu de ces rencontres sera défini ultérieurement mais l'idée est un échange ouvert avec les clubs pour comme annoncé, apaiser, expliquer en toute transparence.

VII Point sur le dossier GWADACOM

Le Conseil de Ligue prend acte des éléments qui lui ont été transmis sur ce dossier. Il demande que les questions posées soient éclaircies avant de rencontrer ce prestataire qui a un rôle important pour la ligue.

L'administrateur provisoire doit aussi être informé de ce prestataire, éléments et participer à la rencontre.

VIII SÉLECTION DE GUADELOUPE – GWADA BOYS

Un point d'information est présenté concernant :

La situation sportive,

Les enjeux organisationnels,

Les perspectives à court et moyen terme.

Le Conseil prend acte des informations communiquées.

IX QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Retour sur la réunion avec les présidents de commissions tenue la veille qui s'est très bien passée. Les présidents étaient ravis de cette initiative qui sera reconduite durant l'année pour garder un lien de proximité et fluidifier la communication un groupe officiel Whatsapp avec les présidents de commissions sera mis en place.

Informations générales sur le process qui va être mis en place pour rencontrer et faire un état lieux du fonctionnement de l'administration et de la partie technique de la Ligue.

Point sur la vie institutionnelle :

Point sur dernière réunion avec le conseil régional avec toutes les Ligues.

La rencontre entre le trésorier et le Conseil départemental.

Les échanges avec la F.F.F.

Le congrès de la CONCACAF du 01 février

Plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h45.

Le Président de la LGF
Philippe MAQUIABA

Le Secrétaire Général
Teddy FLEREAU

A stylized signature of Philippe MAQUIABA in black ink.

Rue de la Ville d'Orly - 97110 Pointe-à-Pitre

 www.liguefoot-guadeloupe.fff.fr

 sgeneral@lfoot.fr

 05.90.21.28.88

A stylized signature of Teddy FLEREAU in black ink.

"Les décisions sont susceptibles d'appel de la Fédération Française de Football (Commission Fédérale des Règlements et Contentieux, email : juridique@fff.fr, adresse postale : 87 Boulevard de Grenelle 75015 Paris) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification ou de leur publication dans le respect des dispositions définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

